

## INTERPELLATION

### *Valse des employés communaux : que se passe-t-il ?*

Lors de la séance du Conseil communal du 2 février 2022, le nouvel organigramme des employés communaux a été présenté. Il semblerait que cet organigramme ne soit déjà plus d'actualité et ait subi plusieurs changements.

Lors de la séance du Conseil communal du 25 juin 2021, plusieurs démissions et engagements de collaborateurs avaient été annoncés ; le rapport de la CoGes avait déjà à l'époque relevé – sur question du conseiller François Krull – un important « turn-over » au sein des employés communaux, point vraisemblablement laissé sans réponse ni suite.

**Dès lors, nombre d'entre nous étant préoccupés par le sort des collaboratrices et collaborateurs de la Commune, les questions suivantes sont posées à la Municipalité :**

1. Combien d'employés communaux ont-ils démissionné depuis le début de la législature, et depuis combien de temps chacun d'entre eux était-il en place ?
2. Parmi les démissions, certaines sont-elles motivées par des difficultés hiérarchiques ou des conflits de personnes ? Quels sont les motifs de démission invoqués ?
3. Ce chiffre est-il comparable avec les démissions reçues durant la législature 2016-2021 ?
4. Comment la Municipalité explique-t-elle ce phénomène, et que fait-elle pour y parer ? Un audit est-il envisagé ?
5. Combien de remplaçants/personnes temporaires travaillent-elles actuellement au sein de l'administration ?
6. Comment la Municipalité compte-t-elle assurer la bonne marche de l'administration communale et éviter les pertes de connaissance ?

Je remercie par avance la Municipalité de ses réponses, par écrit.

Rachel Cavargna-Debluë

Conseillère Communale ALP